

Centre Hospitalier de Muret

## Accueil de Jour

### POPULATION ACCUEILLIE

L'Accueil de Jour reçoit des patients atteints de maladie d'Alzheimer et apparentées et demeurant à domicile.

### CAPACITÉ D'ACCUEIL

La capacité d'accueil est de 12 personnes du lundi au vendredi de 9h30 à 16h.

### CONDITIONS ET CRITÈRES D'ADMISSION

Les critères d'admission en Accueil de Jour sont les suivants :

Une consultation Mémoire avec un des médecins de la consultation gériatrique du Centre Hospitalier de Muret ou avec un médecin spécialiste assurant le suivi du patient.

Un dossier complet avec notamment l'évaluation du Groupe Iso Ressource du Conseil Départemental

En fonction de l'adaptation à la collectivité et de la gravité des troubles du comportement.



# Accueil de Jour suite...

## MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

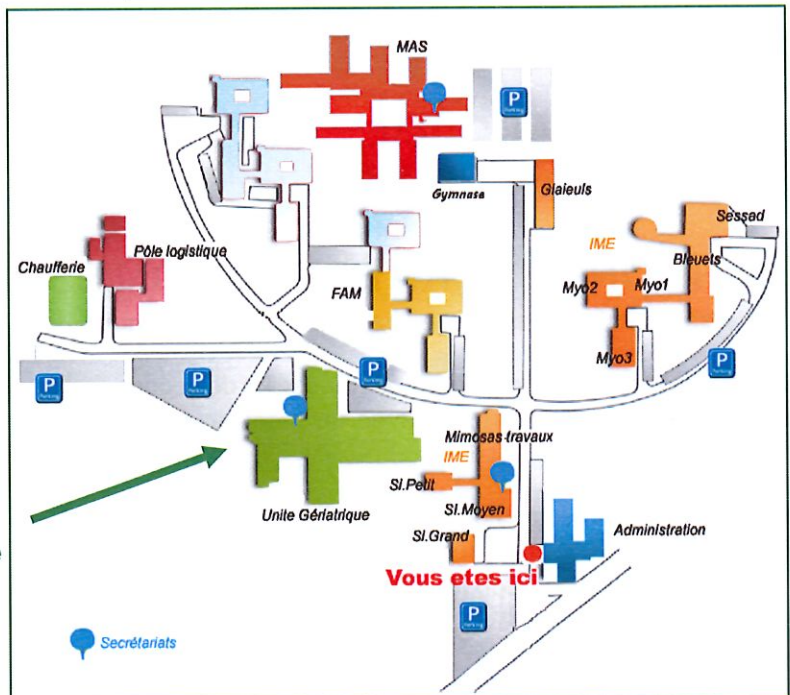
La prise en charge des patients s'effectue sous la forme de groupes homogènes, en fonction de l'atteinte cognitive. L'Assurance Maladie ne prend en charge ni le transport ni le prix de journée. Un forfait transport est versé une fois par trimestre ; l'APA peut être une aide financière. Cet accueil se réalise une à deux fois par semaine. Suite à cette prise en charge, une synthèse pluridisciplinaire est proposée tous les 6 mois à la famille, au médecin traitant et aux intervenants du domicile.

## EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

2 aides-soignantes/animatrices, une IDE coordinatrice, une psychologue (mi-temps).

## CONTACTS

Secrétariat 05 67 52 81 00 / IDE coordinatrice 05 67 52 81 12 / ☎ 05 67 52 81 36  
[j.lahais-cazale@ch-muret.fr](mailto:j.lahais-cazale@ch-muret.fr)



**Accueil de jour  
Rez-de-chaussée**